



Audrey Azoulay élue membre de l'Académie des beaux-arts (section des membres libres)

Au cours de sa séance plénière de ce mercredi 24 juin 2026, **l'Académie des beaux-arts a élu Audrey Azoulay au fauteuil IV de la section des membres libres précédemment occupé par Muriel Mayette-Holtz qui a rejoint la section de mise en scène.**

Au cours de cette même séance, l'Académie des beaux-arts a par ailleurs élu **Stéphane Bern au fauteuil III de la section des membres libres, précédemment occupé par Hugues R. Gall (1940-2024).**

Comme le prévoient les statuts, ces élections seront soumises à l'approbation de Monsieur le Président de la République, protecteur de l'Académie.

La section des membres libres est désormais composée de 9 membres : Henri Loyrette, Marc Ladreit de Lacharrière, William Christie, Patrick de Carolis, Adrien Goetz, Christophe Leribault, Guy Savoy, Stéphane Bern et Audrey Azoulay.

Descendante de la section d'histoire et théorie des arts créée en 1815, cette section regroupe des artistes non représentés dans les autres sections ainsi que des personnalités émérites du monde de l'art et de la culture.

Audrey Azoulay



© Cyrille George Jerusalem

Née en 1972, Audrey Azoulay est diplômée de l'Université Paris-Dauphine, de Sciences Po Paris et ancienne élève de l'École nationale d'administration. Elle débute sa carrière dans l'administration de l'État en charge de la régulation et du financement de l'audiovisuel public, avant de rejoindre le Centre national du cinéma (CNC) en 2006. Elle y exerce diverses fonctions de direction, notamment en charge de la codification du droit du cinéma et de l'adaptation du financement de la création aux mutations numériques. Conseillère du Président de la République pour la culture de 2014 à 2016, elle contribue notamment à faire de la protection du patrimoine culturel dans les zones de conflit une priorité de l'action internationale de la France, démarche qui conduit à la création du fonds ALIPH (Alliance internationale pour la protection du patrimoine).

Nommée ministre de la Culture en février 2016, elle fait adopter la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, qui consacre la liberté de création comme une liberté fondamentale et renforce les dispositifs de protection du patrimoine. Cette loi crée notamment les sites patrimoniaux remarquables, modernise la prise en compte des biens inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO et instaure un label pour l'architecture contemporaine.

Elle conduit également plusieurs réformes en faveur du spectacle vivant, de la transparence des données de billetterie et de l'adaptation du régime des intermittents du spectacle.

Élue à la direction générale de l'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Audrey Azoulay exerce deux mandats de 2017 à 2025. Ils sont marqués notamment par l'initiative *Faire revivre l'esprit de Mossoul*, associant restauration du patrimoine, relance éducative et soutien à la cohésion sociale. Sous sa direction, l'UNESCO adopte en 2021 le premier cadre normatif mondial sur l'éthique de l'intelligence artificielle, développe ses capacités d'intervention d'urgence dans les zones de conflit et renforce son action en faveur de la reconnaissance et de la préservation des patrimoines africains.

Aujourd'hui, Audrey Azoulay siège dans plusieurs instances et préside la Fondation *La France s'engage*, fondation reconnue d'utilité publique dédiée au soutien et au développement d'initiatives d'innovation sociale.

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies réunies à l'Institut de France. Institution placée sous la protection du Président de la République, accueillant 69 membres, 16 membres associés étrangers et 69 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique. Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraine (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris), ainsi que la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire et où elle a ouvert en octobre 2025 *La Galerie de l'Académie des beaux-arts*, son nouvel espace d'exposition.

Membres et correspondants de l'Académie des beaux-arts

Secrétaire perpétuel : Laurent Petitgirard
Président pour l'année 2026 : Jean Gaumy
Vice-président pour l'année 2026 : Jean-Bustamante

Section de peinture : Yves Millecamps • Philippe Garel • Jean-Marc Bustamante • Gérard Garouste • Fabrice Hyber • Ernest Pignon-Ernest • Hervé Di Rosa • Nina Childress • Tania Mouraud

Section de sculpture : Claude Abeille • Brigitte Terziev • Pierre-Edouard • Jean Anguera • Jean-Michel Othoniel • Anne Poirier

Section d'architecture : Jacques Rougerie • Aymeric Zublena • Alain Charles Perrot • Dominique Perrault • Jean-Michel Wilmotte • Marc Barani • Bernard Desmoulin • Pierre-Antoine Gatier • Anne Démians

Section de gravure et de dessin : Erik Desmazières • Astrid de La Forest • Pierre Collin • Catherine Meurisse • Emmanuel Guibert • Françoise Pétrovitch

Section de composition musicale : Laurent Petitgirard • François-Bernard Mâche • Edith Canat de Chizy • Michaël Levinas • Gilbert Amy • Thierry Escaich • Bruno Mantovani • Régis Campo

Section des membres libres : Henri Loyrette • Marc Ladreit de Lacharrière • William Christie • Patrick de Carolis • Adrien Goetz • Christophe Leribault • Guy Savoy • Stéphane Bern • Audrey Azoulay

Section de mise en scène : Roman Polanski • Régis Wargnier • Jean-Jacques Annaud • Coline Serreau • Muriel Mayette-Holtz

Section de photographie : Yann Arthus-Bertrand • Jean Gaumy • Dominique Issermann • Françoise Huguier • Valérie Belin

Section de chorégraphie : Blanca Li • Thierry Malandain • Angelin Preljocaj • Carolyn Carlson




Membres associés étrangers : S.M.I. Farah Pahlavi • Woody Allen • SA la Cheikha Mozah • Sir Norman Foster • Philippe de Montebello • Antonio Lopez Garcia • Jiří Kylián • William Kentridge • Giuseppe Penone • Annie Leibovitz • George Benjamin • Diébédo Francis Kéré • Jean Claude Gandur

Correspondants :
Peinture : Swie-Hian Tan - Pat Andrea - Lydia Harambourg - Michèle Salmon - Bernard Marcadé - Guy Boyer - Béatrice Salmon
Sculpture : Jean Dubos - Didier Bernheim - Wu Weishan - Patrick Poirier - Françoise Docquier - Catherine Francblin
Architecture : Jean-François Collignon - Robert Werner - Frédéric Migayrou - Philippe Trétiack - Sabine Frommel - Francis Rambert - Chris Younès
Gravure et dessin : Sylvie Patin - Claude-Jean Darmon - Emmanuel Pernoud - Thierry Groensteen - Claudine Grammont
Composition musicale : Maryvonne de Saint-Pulgent - Jean-Philippe Collard - Danièle Pistone - Laurence Equilbey - Patrice Fontanarosa - Pascal Rophé - Gilles Cantagrel - Pierre Lemoine
Membres libres : Arnauld Brejon de Lavergnée - Nahed Ojeh - Michel Hilaire - Jean Bonna - Xavier Patier - Jean-Yves Tadié - Martine Kahane - Florence Viguier-Dutheil
Mise en scène : Hend Sabri - Jean-Pierre Sauvaire - Gabriella Pescucci - Leonor Silveira - Darius Khondji - Christine Gozlan
Photographie : Jean-Luc Monterosso - Sylvie Hugues - Eric Karsenty - Marie Robert - Fred Boucher
Chorégraphie : Dominique Fréard - Didier Deschamps - Laure Guilbert

**Hermine Videau – Directrice du service
de la communication et des prix**
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier
Chargée des relations presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

Académie des beaux-arts
23, quai de Conti - 75006 Paris
www.academiedesbeauxarts.fr

 [@academiebeauxarts](https://www.facebook.com/academiebeauxarts)
 [@AcadBeauxarts](https://twitter.com/AcadBeauxarts)
 [@academiedesbeauxarts](https://www.instagram.com/academiedesbeauxarts)